



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

économie : publications

Question écrite n° 24387

Texte de la question

M. Léonce Deprez se référant au rapport du conseil des impôts (décembre 2002), demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de lui indiquer la suite réservée à la proposition tendant à préciser les conditions d'opposabilité des documents publiés par l'administration en dehors de ses instructions.

Texte de la réponse

Conformément au souhait du conseil des impôts, l'administration n'appliquera aucune pénalité à un contribuable qui aurait commis une erreur susceptible d'être imputée au précis de fiscalité, ce qui répond aux préoccupations exprimées.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24387

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 2003, page 6871

Réponse publiée le : 14 décembre 2004, page 9933